

Handwritten notes:
 12/10/57
 L. Lehnen

Contrôle du hangar à vivres de MUKO
 par LEHNEN P.J. A.T.A., le 30 avril
 1957.-

I. Tableau comparatif de Stockage des semences.

Nom du s/chef	Nombre de :		Nombre de charges :	Nombre de :	Désinsec :	Renouvel- :
	HAV. recen :	trouvées :				
	sés.	40 K.	40 K.	Total :		
MUNDERI	1094	923	140	1063	12	Bonne ; En cours
RWAMPUNGU	940	532	251	783	370	Bonne ; En cours
MPAMBARA	1075	361	312	673	100	Bonne ; En cours

Indication des charges:

RWAMPUNGU: laisse à désirer (pas assez clair)

MUNDERI: bien.

MPAMBARA: bien.

Etat du bâtiment: en bon état.

Ruhengeri, le 30 avril 1957.-

L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT.-

B.J. LEHNEN.-

Handwritten signature of B.J. Lehnen



- 12.- Service agricole: Existe, mais ne contient pas encore d'inscriptions.
- 13.- Registre des recherches: Existe.
Les registres suivants existent et sont plus ou moins bien tenus.
- 14.- Registre des immigration et émigration de bétail.
- 15.- Registre des mutations sans permis.
- 16.- Registre des mutations avec permis.
- 17.- Registre contrats d'Ubugake.
- 18.- Recensement du bétail.
- 19.- Journal de route.
- 20.- Registre des travailleurs personnels
- 21.- Registre de scolarité: n'existe pas.

Observation générale.

La présentation de certains registres est déficiente, surtout dans la mesure où leur tenue est confiée à un clerc de valeur douteuse

IV. Situation agricole et élevage.

- 1) Contrôle du grenier collectif de NINDA effectué le 6 avril 1957 par l'Agent Territorial BENOIT.
- 2) Les résultats des enquêtes chez 5 cultivateurs de la colline TERO révèlent les réserves suivantes en vivres et en bétail.

Noms	:Nombre d'		:Hari:cots:ho	:Sorgho:sine:	:Maïs:ho	:Pommes:ter:	:Blé:dés:	:Bov:dés:	:Capri:dés:	:Ovidés:	:Pois:
	:Adult:	:Enf.:									
NGURUBE	: 2	: 4	:100:300	: -	: 250:	: -	: -	: 1	: 8	: 3	: -
RUKERA	: 4	: 4	:400:800	: 160:	:1000:400:	: -	: -	: -	: 5	: 2	: -
BIRAMIRA	: 2	: 3	:300:400	: 200:	:300:600:	: -	: -	: 2	: 5	: 3	: -
SENDEGEYA	: 2	: 4	:300:600	: 200:	:1000:600:	: -	: -	: 1	: 7	: 1	: 50
MUNYAMAHANE	: 4	: 5	:1300:2000	: 800:	:1000:600:	: -	: -	: 2	: 8	: -	: -

Les fosses à fumier existent partout, mais ne sont pas toujours employées. La récolte du sorgho et de l'éleusine a commencé au début d'avril et se poursuivra jusqu'à mi-mai. Elle est abondante. La récolte du maïs est terminée depuis fin mars et a été très abondante. La culture des pommes de terre a donné de meilleurs résultats dans la parité supérieure à altitude élevée de la s/chefferie.

Emploie de la récolte:

- a) la plus grande partie est consommée par les indigènes de la s/chefferie
- b) une autre partie est vendue aux indigènes du BUGALURA.
- c) une partie est conservée dans les greniers individuels (maïs) et collectif (haricots et pois)

3) Situation de l'élevage.

Colline	: Bovidés		:Taureaux :d'élevage:	: Moutons	: Chèvres:	: Porcs
	:taxables	:non taxables:				
NYARUGINA	: 657	: 208	: 9	: 481	: 836	: 2
TERO	: 203	: 54	: 3	: 134	: 377	: -
Totaux	: 860	: 262	: 12	: 615	: 1208	: 2

4) L.A.E.

De peu d'importance, le terrain n'étant que peu accidenté.

- 5) Les pistes: En très bon état et à certain endroits heureusement jalonnées de décorations florales.

V. Considération relative au s/chef.

KAVUNDERI Augustin, Mututsi, marié, père de 3 enfants.

Etudes faites: A fait 6 ans d'études primaires à l'école d'état à Ruhengeri.

Il a été employé comme aide-infirmier durant 8 ans.

Il possède une petite maison en pierre dans laquelle il n'habite cependant pas encore pour l'instant. Son rugo se trouve directement derrière la maison. Le s/chef KAVUNDERI est très capable, mais fait montre d'une certaine tendance à se relâcher, surtout au point de vue administratif. La cote "Très Bon" qu'il a mérité l'année passée, peut être maintenue en raison des services qu'il a rendus, de son intégrité exemplaire et de la grande autorité dont il dispose à l'endroit de ses administrés.-

Kinigi, le 26 avril 1957. 1'A.T.A. LEENEN.P.J.-

4) Moyen de communication.

Routes et pistes en bon état. Trois ponts solides en matériaux durables permettent le passage de torrents.

VI.- Considération relatives au s/chef.

NGARAMBE Charles, mututsi du clan des Abanyiginya (abahindiro) célibataire. Etudes faites: Après l'école primaire à Janja, trois années d'études moyennes au Groupe Scolaire d'Astrida. Fut moniteur agricole, puis capita-chef dans les plantations de Monsieur l'Agronome principal honoraire J. Dens à la date du 12.12.1955 prit le commandement de la s/chefferie Musanze, succédant à un vieux s/chef démissionnaire. Il habite un spacieux rugo bien entretenu. L'état soigné de sa s/chefferie reflète pour ainsi dire l'état de sa propre demeure. Il s'est distingué par la création d'alignements résidentiels. Au point de vue administratif. Sont initiative personnelle l'a amené à tenir un registre agricole pour la culture du blé. Le s/chef NGARAMBE est un homme capable dévoué et travailleur méritant parfaitement la côte "ELITE"

Kinigi, le 26 avril 1957.-

L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT.-

LEHNEN.J.P.



Contrôle de la sous-chefferie *RUSHARA* commandée
par le sous-chef Sempabwa, en date du 29/3 et 1/4/57.
Chefferie B U B E R U K A

Remarques préliminaires

Cette sous-chefferie comprend les collines: Rushara-Nemba-Nyakajogera.
Situation vivrière: bonne-Récolte de froment-pois-haricots sujette à la
pourriture, à cause des pluies-Semis divers terminés et en cours:
sorgho_mais_pois-haricots-froment-soya.
Très peu de colocases et de manioc.

Réserves en hangar à vivres

Construit en matériaux définitifs à Rushara. Rapport de contrôle du
hangar à vivres fait le 30/3/57:

Nombre HAV recensés	Total HAV contractés	Nombre charges	Total	Désins?	Identification des charges	Tenue regist	
710	143	496	192	688	0	B	TB.

époque des dépôts : du 2/2 au 15/2/57 .

Le sous-chef doit justifier le manquant de 58 charges-

L'application du DDT est d'urgence.

Une vérification des inscriptions sur les étiquettes et celles du registre
s'impose, à cause des erreurs commises.

Réserves vivres en grenier particulier

Colline	Nom du planteur	Nombre enfants	Adultes	Hari-cots	Pois	Mais	Sorgho	P. DE
Rushara	Sebishari	5	2	80	5	-	-	10
Rushara	Gwiluko	3	2	-	20	3	-	75
Nemba	Mudekekwa	-	2	70	110	-	20	50
Nemba	Dolimana	3	2	50	70	10	10	-
Nyakajogera	Sebazungu	4	2	-	100	-	30	-
Total		16	10	200	305	13	60	135

	Eleusine	Froment	Total	Kg déposés en H. Vi
: Sebishari	-	70	165	40
: Gwiluko	-	80	178	40
Mudekekwa	15	10	275	-
: Dolimana	20	50	210	40
: Sebazungu	-	20	150	40
Total	35	230	978	160

Ruhengeri



5013

Chaque famille possède en moyenne:

haricots	: 40 kilos
pois	: 61 kilos
mais	: 2.5 kilos
sorgho	: 12 kilos
p.d.t	: 27 kilos
eleusine	: 7 kilos
froment	: 46 kilos
réserves en hangar à vivres	: 27 kilos.

Cultures non saisonnières

manioc : nous ne trouvons que très peu de manioc dans la région et il serait très souhaitable que le sous-chef crée des plantations de boutures de manioc sur les versants des collines ou encore au pied de ces dernières. Nous avons trouvé 1 planteur sur 5 qui possédait un champ de manioc de 1.45 are.

patates douces: cultivées généralement dans les vallées et sur les flanes de collines. Pour 5 enquêtes nous trouvons les chiffres suivants: 3.60 - 6.45 - 8.56 - 8.60 - 7.40 • Total : 34.60 ares. Ce qui fait en moyenne par planteur : environ 7 ares. Ce chiffre est totalement insuffisant.

colocase : les champs sont généralement situés aux environs des huttes. Très peu de colocase. Sur 5 planteurs visités, 1 seulement possède un petit coin de colocase : 0.30 are.

Cultures saisonnières

pois : pleine période des semis; Culture pratiquée sur des points élevés des collines. Grande superficie: 37.50 ares par planteur.

haricots : culture bien observée. Moyenne par planteur : 22 ares.

soya : cette culture est pratiquée par quelques planteurs, mais d'une façon plus restreinte. Moyenne par planteur: 5.50 ares.

sorgho : les semis ont eu lieu au début de l'année. Les planteurs possèdent de grands champs; nous obtenons une moyenne de 54 ares par planteur. Croissance: très bonne.

mais: très souvent en association avec le sorgho, bonnes emblavures. moyenne par planteur : 21 ares

froment : 17.50 ares par planteur.

Cultures industrielles

café : l'entretien des caféières laisse à désirer. Le creusement des fosses aveugles, l'apport de paillis et l'arrachage des mauvaises herbes devraient se généraliser davantage. Nous notons des attaques de Colleto-trichum.

ricin : culture observée. Sur 5 planteurs, 4 possèdent des ricins. Moyenne par planteur : 19 pieds.

tabac : les planteurs s'intéressent vivement à cette culture. Nous avons noté en moyenne par planteur: 117 pieds.

Culture fruitière: pratiquée, mais très modérément. 3 arbres en moyenne par planteur.

Reboisement: nous avons remis au sous-chef de l'endroit ~~de prendre~~ ^{des instructions afin qu'il prenne} ses dispositions pour aménager dans sa sous-chefferie, une pépinière d'eucalyptus afin de pouvoir intervenir en cas d'éboulement de terrain. Les indigènes possèdent en moyenne 185 arbres.

Lutte anti-érosive

Un effort de la part du sous-chef est demandé afin qu'il pousse les travaux de lutte anti-érosive. Le piquetage, la création des terrasses sont en retard. Tout n'est que partiellement exécuté.

Il est également urgent que le s/chef entreprenne la plantation de Pennisetum de même que le creusement des fossés.

Quelques haies de Pennisetum, plantations antérieures, se dessinent très irrégulièrement sur les collines.

Fosses à fumier

En général, elles existent, mais l'achèvement n'y est pas. Tantôt c'est le toit qui est mal construit (le soleil passe trop facilement), tantôt c'est l'absence totale du toit. Cependant, il serait souhaitable que ces fosses apparaissent chez chaque cultivateur, afin qu'il puisse garder son fumier et ses déchets dans les meilleures conditions.

Greniers particuliers

Ceux-ci sont très nombreux et la toiture est généralement bien faite. W.C.

Sont, dans l'ensemble aménagés et recouverts.

Bétail

La moyenne de petit bétail se fixe comme suit: par planteur:

moutons: 3

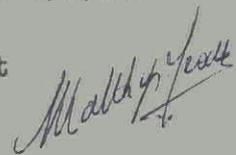
chèvres: 4

Apiculture

Les cultivateurs s'intéressent à cette culture, à voir le chiffre moyen obtenu par planteur : 4 ruches.

Fait à Ruhengeri, le 4/5/57

MATTHYS J.
agronome adjoint



Chefferie MULERA
 S/Chefferie MUSANZE.
 S/Chef NGARAMBE.Ch.

*Ex. donné
 actualité BSA
 Zekou
 2/1/57*

Procès-Verbal de contrôle effectué du 24 au 26 avril 1957
 par l'Administrateur Territorial Assistant LEHNEN.P.J.-

I.- Situation démographique:

A. Composition générale de la population.

Collines	: Hommes	: Femmes	: Garçons	: Filles	: Totaux
1.- MUSANZE	: 528	: 622	: 585	: 677	: 2412
2.- KINIGI	: 282	: 357	: 368	: 441	: 1448
3.- GIHORA	: 231	: 242	: 258	: 335	: 1066
Totaux	: 1041	: 1221	: 1211	: 1453	: 4926

B. Nombre de fiches familiales par collines.

Collines	: H.A.V. : présents	: H.A.V. : absents	: H.A. : V.I.	: Femmes : recensées : seules	: Totaux
1.- MUSANZE	: 430	: 7	: 91	: 120	: 648
2.- KINIGI	: 237	: 15	: 30	: 81	: 363
3.- GIHORA	: 193	: 11	: 27	: 60	: 291
Totaux	: 860	: 33	: 148	: 261	: 1302

C. Nombre de contractés:

Musanze	: 304
Kinigi	: 192
Gihora	: 133
Total	: 629



II.- Perception de l'I.I.

(Voir P.V. de contrôle de perception de l'I.I. en annexe)

A. Dernier contrôle effectué par l'Agent Territorial Benoit à Ruhengeri le 18 avril 1957.

B. Avancement général de la perception

	I.C.	: I.S.	: I.B.
Acquits délivrés à ce jour 1956	2	-	-
Retardataires 1956	3	-	-
Acquits dus pour 1957	840	108	550
Acquits délivrés à ce jour 1957	818	104	523
Retardataires 1957	22	4	27

III.- Tenue des registres généraux.

- 1.- Registre des contribuables: Mod A. et B. bien tenus.
- 2.- Registre de recensement: bien tenu
- 3.- Registre des contractés: Très bien entretenu. - Donné instruction au s/chef aux fins de dresser un tableau indiquant le nombre des contractés par employeur.
- 4.- Registre des travailleurs pour indigènes: Très clairement rédigé. 68 travailleurs chez les indigènes.

- 5.- Etat-Civil: a) 94 naissances dont 40 garçons
54 filles
b) 28 décès 19 garçons
111 filles
15 hommes
13 femmes

6.- Registre des cimetières: Très bien tenu.

- a) registre pour colline MUSANZE
b) registre pour collines KINIGI et GIHORA
24 inhumations en 1957 à ce jour.

7.- Journal de route: Bien tenu.

8.- Registre des contrats d'Ubugake réalisés: 50 contrats.

9.- Registre immigration, émigration, gros et petit bétail: Bien tenu.

10.- Registre mariages: Très bien tenu, toutefois, il serait souhaitable de prévoir une colonne "Date" pour le jour du versement de la dot.

11.- Registre agricole (culture blé): Très bien tenu.

12.- Registre recensement bétail: Bien tenu.

13.- Registre de mutation a) sans permis 1 Très bien tenus
b) avec permis 1

14.- Registre travailleurs personnels du s/chef: Très bien tenu.

15.- Registre conseil de s/chefferie: Très bien tenu.

16.- Registre conseil de Territoire: Très bien tenu.

17.- Indicateur de correspondance: Très bien tenu

18.- Registre de requisition de MOI: Très bien tenu.

19.- Registre de recherche: Très bien tenu.

20.- Registre du service agricole (instructions agronome) soigné.

21.- Instructions données par le chef: Très bien tenu.

22.- Instructions données par les autorités européennes: Bien tenu.

23.- Registres des réunions des contribuables: Bien tenu.

24.- Registre de fréquentation scolaire: Très bien tenu.

IV.- Enseignement et dispensaire.

Il existe 1 école catholique à KAGANO, colline KINIGI. Le registre de fréquentation scolaire a recensé 201 élèves se répartissent comme suit:

Ecole protestante :	26		
" adventiste :	48		
" catholique :	127	1 1 ^{ère} année à Kagano :	83
		1 2 ^{ème} année à Nyange :	39
		1 5 ^{ème} année à Kagano :	5

Le dispensaire à Kinigi remplit pleinement sa fonction. Un carreau devrait être remplacé.

V.- Situation agricole et élevage.

1) Contrôle du grenier collectif de NINDA effectué le 6 avril 1957 par l'Agent Territorial BENOIT.

2) Les résultats des enquêtes chez 5 cultivateurs des collines KINIGI et GIHORA révèlent les réserves suivantes en vivres et en bétail.

Noms	: Nombre d'indigènes	: Hari	: Sorg	: Eleu	: Maïs	: Pommes de terre	: Blé	: Bovi	: Capri	: Ovidés		
	: Adlt. :	: Enf. :	: cots :	: ho :	: sine :	: mes :	: dés :	: dés :	:	:		
	:	:	:	:	:	: terr :	:	:	:	:		
MUNYAMPAME :	3	2	1000	2000	120	250	160	120	-	2	2	Fosse à
MUNDIRUBEGA :	3	6	500	1000	-	160	160	-	-	3	1	fumier.
MUNYANDOHA :	2	4	700	2000	-	100	500	4	-	4	1	"
NDIMURWANGO :	2	2	700	1500	100	600	1000	60	-	3	2	"
NDISANZE :	3	6	300	800	150	450	160	-	-	2	1	"

La récolte a été excellente et a surtout été riche pour les haricots, le sorgho, le maïs et les pommes de terre. Un peu de haricots et de pois doivent encore être récoltés; de même l'éleusine. Les dégâts causés par la pluie au sorgho sont négligeables.

La plus grande partie de la récolte est consommée par les indigènes sur place. Une partie des pommes de terre sont vendues. Le grenier collectif reçoit des semences de haricots.

3) Situation de l'élevage.

Colline	: Vaches	: Moutons	: Chèvres
Musanze	331	403	691
Kinigi	215	283	378
Gihora	127	233	323
Total	673	919	1392

Contrôle du hangar à vivres de B G I S H A
par l'agronome adjoint MATTHYS J. en date du 27/4/57

I Tableau comparatif du stockage des semences

Nom du sous-chef:	Nombre: HAV :	Total : HAV :	Nombre : charges :	Total: : trouvées :	Désin-: : F. O. :	Epoque: : :	Identi: : :	Tenue : registres :
	recen-: : sés :	Contrac- : tés :	40 Kg	20 Kg			classification des : charges	
Kalekezi :	I006:	18	:865	: 76 :	94I :	F :	17/9/ Bon	: Assez Bon
							la majorité	

II Remarques générales sur l'état du hangar et des abords

Propreté dans les 2 magasins. Bonne identification des charges-bonne classification également.

entretien de la parcelle: assez bon. Un binage sérieux et rapide s'impose

III Remarques particulières et directives

- a/ Il y a une négligence marquée de la part du sous-chef dans la mise à jour de son registre. Il ne mentionne pas les dates des nouveaux apports de semences. C'est ainsi que les 228 charges de haricots, qui sont récentes, ne portent aucune trace de date. (février - mars) 1957
- b/ Il y a en réalité dans ses 2 magasins: 674 charges (soit 446 de pois et 228 de haricots) alors que dans son registre le s/chef mentionne 94I. (soit un manquant de 267 charges). De plus, il a dans sa sous-chefferie I.006 Hav, d'où un nombre important de charges à justifier (I006 - 674 = 332 ~~338~~ charges.
- c/ il y a des erreurs dans les inscriptions et les identifications.
charge n° 966 Nyiringabo sur la planchette Nzanzabarungu dans le registre.
charge n° 710 Nziyuvira sur la planchette Barasebanya registre
La charge du nommé Karahije ne porte pas de n° sur l'étiquette.
- d/ d'autres charges encore ne portent pas de n° ou d'étiquettes, ces dernières s'étant détachées.



Fait à Ruhengeri, le 3/5/57

MATTHYS J.

Matthys J.